

■ **Foundation for Environmental Reconciliation**, à Vevey, CH-550-1050773-0, financement en capital d'entreprises (FOSC du 23.01.2009, p. 20/4842112). Acte de fondation modifié le 19 janvier 2009. Nouveau nom: **One Nature Foundation**. Nouveau but: de soutenir toute action d'éducation dans la prise de conscience de la préservation de l'environnement ainsi que d'acquérir des terres pour les rendre à leur état nature (pour but complet cf. acte de fondation). Nouvelle organisation: conseil de fondation de 4 à 15 membres; bureau du conseil; organe de révision. Les fondateurs se réservent expressément la possibilité de faire modifier le but par l'autorité de surveillance, en application de l'article 86a CC et des statuts.

Registre journalier no 3547 du 05.03.2009
(04920666 / CH-550.1.050.773-0)